



Procès-verbal
Le jeudi 2 mai 2002 - n° 95

10 heures

Présidente : Mme Louise Harel

*L'édition papier du Procès-verbal a préséance sur la présentation électronique de celui-ci.
Le contenu de la table des matières n'est ni exhaustif ni limitatif.*

TABLE DES MATIÈRES

La séance est ouverte à 10 h 04.

AFFAIRES DU JOUR

Projets de loi du gouvernement

Adoption du principe

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 237 du Règlement, M. Fournier (Châteauguay) propose que le principe du projet de loi n° 199, Loi concernant la Ville de Léry, soit maintenant adopté.

Au cours de son intervention, du consentement de l'Assemblée pour déroger aux articles 53 et 59 du Règlement, M. Fournier (Châteauguay) dépose :

Un extrait du procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil municipal de la Ville de Léry, tenue le 22 avril 2002.

(Dépôt n° 1112-20020502)

Le débat terminé, la motion est adoptée et, en conséquence, le principe du projet de loi n° 199 est adopté.

Mme Vermette, leader adjointe du gouvernement, propose que le projet de loi n° 199 soit renvoyé pour étude détaillée en commission plénière.

La motion est adoptée.

Étude en commission plénière

Sur la motion de Mme Vermette, leader adjointe du gouvernement, l'Assemblée se constitue en commission plénière afin d'étudier en détail le projet de loi n° 199, Loi concernant la Ville de Léry.

Le projet de loi n° 199 est étudié en commission plénière, puis il est rapporté.

2 mai 2002

Le rapport est adopté.

Adoption

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 230 du Règlement, M. Fournier (Châteauguay) propose que le projet de loi n° 199, Loi concernant la Ville de Léry, soit adopté.

Après débat, la motion est adoptée et, en conséquence, le projet de loi n° 199 est adopté.

Adoption du principe

M. Julien, ministre du Revenu, propose que le principe du projet de loi n° 78, Loi budgétaire n° 2 donnant suite au discours sur le budget du 29 mars 2001 et à certains énoncés budgétaires, soit maintenant adopté.

Après débat, la motion est adoptée et, en conséquence, le principe du projet de loi n° 78 est adopté.

Mme Vermette, leader adjointe du gouvernement, propose que le projet de loi n° 78 soit renvoyé pour étude détaillée à la Commission des finances publiques.

La motion est adoptée.

À 10 h 58, du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 20 du Règlement, M. Bissonnet, troisième vice-président, suspend la séance jusqu'à 14 heures.

La séance reprend à 14 h 04.

2 mai 2002

Moment de recueillement

AFFAIRES COURANTES

Dépôts de documents

M. Boisclair, ministre d'État aux Affaires municipales et à la Métropole, à l'Environnement et à l'Eau, dépose :

Le rapport annuel de la Régie des installations olympiques, pour l'exercice financier terminé le 31 octobre 2001.

(Dépôt n° 1113-20020502)

M. Facal, ministre responsable de l'Administration et de la Fonction publique et président du Conseil du trésor, dépose :

Le rapport annuel de la Commission administrative des régimes de retraite et d'assurances, pour l'exercice financier terminé le 31 décembre 2001.

(Dépôt n° 1114-20020502)

M. Boisclair, leader du gouvernement dépose :

Les réponses aux questions écrites n° 31, 32, 33, 35, 36, 37 et 38 concernant diverses ventilations de crédits d'impôt, inscrites au *Feuilleton et préavis* du 27 novembre 2001 par M. Gautrin (Verdun).

(Dépôt n° 1115-20020502)

2 mai 2002

Dépôts de rapports de commissions

M. Lachance (Bellechasse), à titre de président, dépose :

Le rapport de la Commission des institutions qui, les 30 avril et 1^{er} mai 2002, a procédé à l'étude détaillée du projet de loi :

n° 52 Loi modifiant la Loi sur le ministère des Relations internationales et d'autres dispositions législatives

Le rapport contient des amendements au projet de loi.

(Dépôt n° 1118-20020502)

Dépôt de pétitions

Mme Leblanc (Beauce-Sud) dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 1 423 citoyens et citoyennes de Beauce-Sud et de Beauce-Nord, concernant l'âge des joueurs au hockey mineur.

(Dépôt n° 1116-20020502)

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 63 du Règlement, M. Fournier (Châteauguay) dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 1 492 citoyens et citoyennes du Québec, concernant les services et le remboursement des coûts des appareils pour les patients stomisés.

(Dépôt n° 1117-20020502)

Questions et réponses orales

Il est procédé à la période de questions orales des députés.

2 mai 2002

Votes reportés

L'Assemblée tient le vote reporté, lors de la séance du 1^{er} mai 2002, sur les rapports regroupés des commissions qui ont étudié les crédits budgétaires pour l'année financière 2002-2003.

Les rapports sont adoptés par le vote suivant :

(Vote n° 95 en annexe)

Pour : **52** Contre : **40** Abstention : **0**

Projets de loi de crédits

Puis, du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 53 du Règlement, M. Facal, ministre d'État à l'Administration et à la Fonction publique et président du Conseil du trésor, présente le projet de loi n° 82, Loi n° 2 sur les crédits, 2002-2003, et propose l'adoption de son principe et l'adoption du projet de loi.

La motion est mise aux voix; un vote par appel nominal est exigé.

La motion est adoptée par le vote suivant :

(Vote n° 96 en annexe)

Pour : **52** Contre : **40** Abstention : **0**

En conséquence, le projet de loi n° 82 est adopté.

2 mai 2002

Motions sans préavis

M. Rosaire Bertrand, ministre délégué responsable de la région de la Capitale-Nationale, propose :

QUE l'Assemblée nationale souligne l'anniversaire de l'une de nos doyennes, Ludivine Savard Laberge, du comté de Charlevoix, née en 1893 et célébrant aujourd'hui même son 109^e anniversaire de naissance.

Du consentement de l'Assemblée, en application de l'article 84 du Règlement, la motion est adoptée.

Avis touchant les travaux des commissions

M. Boisclair, leader du gouvernement, convoque :

- la Commission des institutions, afin de poursuivre l'étude détaillée du projet de loi n° 54, Loi portant réforme du Code de procédure civile ;
- la Commission de l'aménagement du territoire, afin d'entreprendre les consultations particulières à l'égard du projet de loi n° 77, Loi modifiant diverses dispositions législatives concernant les municipalités régionales de comté ;
- la Commission de l'éducation, afin d'entreprendre les consultations particulières à l'égard du projet de loi n° 66, Loi modifiant la Loi sur les élections scolaires ;
- la Commission des finances publiques, afin d'entendre les intéressés et de procéder à l'étude détaillée du projet de loi d'intérêt privé n° 207, Loi modifiant la Loi constituant en corporation l'«Association d'hospitalisation du Québec».

2 mai 2002

M. Beaulne, deuxième vice-président, donne l'avis suivant :

- la Commission de l'administration publique se réunira afin de préparer l'audition du sous-ministre de la Santé et des Services sociaux concernant les services à domicile relevant du réseau de la santé et des services sociaux.

Renseignements sur les travaux de l'Assemblée

M. Beaulne, deuxième vice-président, informe l'Assemblée que, le vendredi 10 mai 2002, M. Williams (Nelligan) s'adressera à M. Roger Bertrand, ministre délégué à la Santé, aux Services sociaux, à la Protection de la jeunesse et à la Prévention, dans le cadre de l'interpellation portant sur le sujet suivant : « les services de réadaptation et le financement des centres de réadaptation en déficience physique ».

AFFAIRES DU JOUR

Projets de loi du gouvernement

Adoption du principe

M. Sylvain Simard, ministre de l'Éducation, propose que le principe du projet de loi n° 79, Loi modifiant la Loi sur l'instruction publique pour les autochtones cris, inuit et naskapis, soit maintenant adopté.

Au cours de son intervention, du consentement de l'Assemblée pour déroger aux articles 53 et 59 du Règlement, M. Kelley (Jacques-Cartier) dépose :

Copie d'une lettre, en date du 24 avril 2002, que lui a fait parvenir madame Sarah Aloupa, présidente de la Commission scolaire Kativik, concernant la localisation du centre administratif de l'organisme.

(Dépôt n° 1119-20020502)

Après débat, la motion est adoptée et, en conséquence, le principe du projet de loi n° 79 est adopté.

2 mai 2002

M. Boulerice, ministre délégué aux Relations avec les citoyens et à l'Immigration, propose que le projet de loi n° 79 soit renvoyé pour étude détaillée à la Commission de l'éducation.

La motion est adoptée.

Adoption du principe

M. Facal, ministre responsable de l'Administration et de la Fonction publique, propose que le principe du projet de loi n° 76, Loi modifiant les régimes de retraite des secteurs public et parapublic, soit maintenant adopté.

Après débat, la motion est adoptée à la majorité des voix et, en conséquence, le principe du projet de loi n° 76 est adopté.

M. Simard, leader adjoint du gouvernement, propose que le projet de loi n° 76 soit renvoyé pour étude détaillée à la Commission des finances publiques.

La motion est adoptée.

M. Simard, leader adjoint du gouvernement, propose que les travaux de l'Assemblée soient ajournés au mardi 7 mai 2002, à 10 heures.

La motion est adoptée.

En conséquence, à 15 h 50, M. Beaulne, deuxième vice-président, lève la séance et l'Assemblée s'ajourne au mardi 7 mai 2002, à 10 heures.

2 mai 2002

SANCTION DE PROJETS DE LOI

Le jeudi 2 mai 2002, à 17 h 07, à son bureau au Palais de Justice, en présence de M. Arsenault, directeur du Secrétariat de l'Assemblée, il a plu à l'honorable Paul-Arthur Gendreau, Administrateur du Québec, de sanctionner les projets de loi suivants :

n° 82 Loi n° 2 sur les crédits, 2002-2003
n° 199 Loi concernant la Ville de Léry

La Présidente

LOUISE HAREL

2 mai 2002

ANNEXE

Votes par appel nominal

Sur les rapports des commissions qui ont étudié les crédits budgétaires pour l'année financière 2002-2003 :

(Vote n° 95)

POUR - 52

Arseneau	Boulianne	Facal	Pagé
Barbeau	Caron	Goupil	Papineau
Beaudoin	Carrier-Perreault	Jutras	Paré
Beaumier	Charbonneau	Labbé	Payne
Bédard	Côté	Lachance	Pelletier
Bégin	(<i>Dubuc</i>)	Landry	(<i>Abitibi-Est</i>)
Bergeron	Côté	Laprise	Pinard
Bertrand	(<i>La Peltrie</i>)	Legendre	Rioux
(<i>Charlevoix</i>)	Cousineau	Léger	Robert
Bertrand	Désilets	Lelièvre	Simard
(<i>Portneuf</i>)	Deslières	Lemieux	(<i>Richelieu</i>)
Blanchet	Dion	Létourneau	Simard
Boisclair	Dionne-Marsolais	Maltais	(<i>Montmorency</i>)
Boucher	Doyer	Ménard	Trudel
Boulerice	Duguay	Morin	

CONTRE - 40

Béchar	Delisle	Kelley	Paradis
Bélanger	Després	Lamquin-Éthier	Pelletier
Benoit	Dumont	Leblanc	(<i>Chapleau</i>)
Bergman	Dupuis	Loiselle	Poulin
Bordeleau	Fournier	MacMillan	Sirros
Boulet	Gagnon-Tremblay	Mancuso	Thériault
Brodeur	Gauthier	Marcoux	Vallières
Chagnon	Gautrin	Marsan	Whissell
Charest	Gauvin	Middlemiss	Williams
(<i>Sherbrooke</i>)	Gobé	Mulcair	
Copeman	Houda-Pepin	Ouimet	

2 mai 2002

Sur la motion de M. Facal, ministre d'État à l'Administration et à la Fonction publique :

(Vote n° **96**)

(identique au n° 95)